



Direction de l'Enfance et Accueil Famille (D.E.A)

Le florus Bât. C Place Mangin 83600 FREJUS

enfance.education@ville-frejus.fr

04.94.17.66.89

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00.

Le vendredi de 08h30 à 12h15

Aménagement de temps d'accueil

(à partir de 08h15 / de 11h30 à 11h45 / de 16h30 à 16h45)

Comme stipulé dans le Règlement Intérieur des activités péri et extrascolaires (Article n°3.2.c), cet aménagement est à usage exclusif pour les fratries accordé dans certains établissements en raison de l'éloignement entre l'école maternelle et élémentaire.

Documents à joindre en ligne ou au guichet :

- La présente déclaration d'aménagement de temps d'accueil (téléchargeable)
- L'Attestation d'Assurance Civile et Habitation

Numéro de Famille :

Je soussigné(e) M. / Mme :

Souhaiterais bénéficiaire de l'aménagement de temps d'accueil pour mon ou mes enfant(s) :

Scolarisé(s) à l'école maternelle (liste déroulante) :

Email :

Téléphone :

Date :

Signature (Nom et Prénom) :